

Ce mardi 23 janvier devait se tenir la réunion mensuelle de la commission paritaire de branche, avec à l'ordre du jour la question de l'augmentation de la grille salariale. Face aux propositions « *indécentes* » faites par le patronat de la branche, l'ensemble des organisations syndicales avait décidé un appel à la grève pour le même jour avec l'organisation d'une manifestation, à Paris, devant le lieu où devait se passer cette réunion.

Alors que l'appel à manifester était connu depuis plus d'une semaine, nous apprenons la veille que la réunion est délocalisée, pour des raisons de défaut de chauffage dans les salles de réunion.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi, qu'un nouveau lieu de réunion était annoncé.

Voyant que l'intersyndicale appelait à manifester devant les nouveaux locaux, le patronat a décidé, tout bonnement,

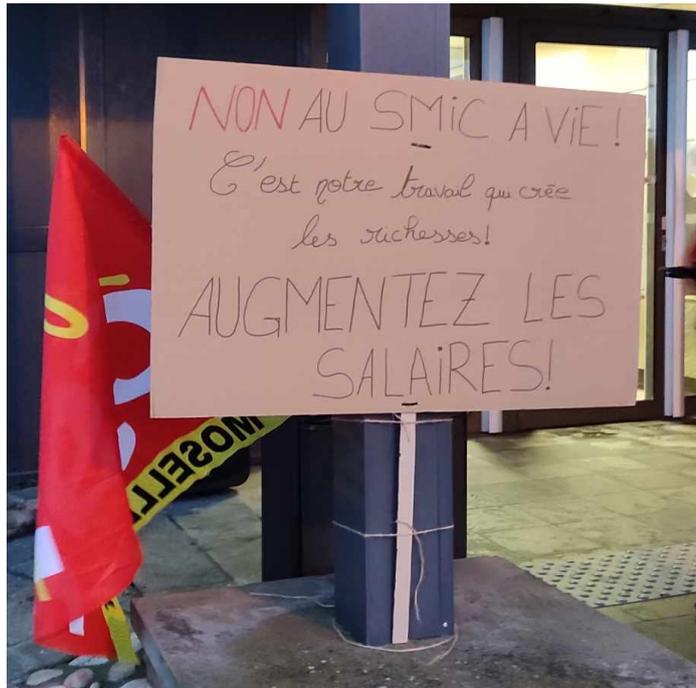
d'annuler la réunion, par peur de possibles « *débordements* » sûrement. Petite précision : la Présidence de la réunion est assurée par le Ministère qui se doit de rester neutre. On vous laisse apprécier le degré de neutralité. Bref !

Encore une fois, le patronat préfère se défilier qu'affronter la grogne de celles et ceux qui produisent les richesses qu'il spolie.

Malgré cela, la mobilisation a été impressionnante sur les différents sites français où les salarié.e.s ont bravé la pluie et le vent pour affirmer haut et fort qu'elles/ils ne souhaitaient pas être des smicards à vie.

Quand le patron pleure, des larmes de crocodile, que les temps sont durs pour tout le monde même pour eux. Qu'ils ne peuvent donner plus, car les caisses sont vides... Cela serait sûrement plus vraisemblable si dans le même temps il n'y avait pas des opérations de concentration. Où trouvent-ils l'argent pour de tels rachats, si ce n'est à la sueur de leurs salarié.e.s.

Malgré l'annulation de la réunion, l'intersyndicale reste résolue à faire aboutir la revendication d'une augmentation minimale de 100€. Une revalorisation non exagérée au vu de la perte de



pouvoir d'achat généralisé par rapport au SMIC, comme le montre le tableau ci-après.

L'intersyndicale a décidé de demander au Ministère d'organiser au plus tôt une nouvelle réunion sur le sujet. Elle envisage différentes actions dans les semaines et mois à venir, notamment **une nouvelle journée de mobilisation et de grève le 13 mars prochain.**

Et pour terminer, bravo à vous, toutes et tous, pour votre mobilisation sur vos sites et votre détermination à vous faire entendre face à un patronat atteint de surdités chroniques. Mais pour réussir, il ne faut pas laisser la pression baisser afin que le patronat revienne à la table des négociations avec autre chose que des « *miettes* » qu'il a l'habitude de vous laisser. Il est donc important que vous fassiez monter la pression auprès de vos directions, car il n'y a que comme cela que vous obtiendrez satisfaction. Et

Année	1 <sup>er</sup> niveau Employé	1 <sup>er</sup> niveau Agent de maîtrise	1 <sup>er</sup> niveau Cadre
2005	85%	115%	204%
2024	97%	104%	139%

Évolution des rémunérations des premiers niveaux de classification par catégories socio-culturelles par rapport au SMIC

dans ce combat la CGT est, et sera, toujours à vos côtés.

## Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

Employé     Technicien     Agent de maîtrise

Cadre     Ingénieur

**A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.**